

Le paysage du bassin versant de la rivière Richelieu

Le paysage est défini comme la perception que la population a d'une portion de territoire donné. Au sein du bassin de la rivière Richelieu, sa situation géographique et la fertilité de ses sols ont favorisé l'établissement de l'homme. Jusqu'à présent, une grande partie du bassin a été modifiée par la pratique de l'agriculture et l'urbanisation. Aujourd'hui, à l'exception des Montérégiennes, le paysage naturel est très peu présent.

Le centre du territoire est très urbanisé avec plusieurs villes d'importance, alors que Pierre-De Saurel et le Haut-Richelieu sont composés d'une seule grande ville (Sorel-Tracy et Saint-Jean-sur-Richelieu) et de plusieurs petits villages.

Les gens ont à cœur de préserver le paysage visuel de leur région pour leur bien-être, mais aussi pour le tourisme. Malheureusement, il n'est pas suffisamment pris en compte dans les questions de gestion du territoire. Pour palier à ce problème, une Charte du Paysage québécois a été mise sur pied. La charte exprime, entre autres, la nécessité que les citoyens, individuels ou corporatifs, et les instances publiques partagent la responsabilité de reconnaître, de mettre en valeur et de protéger le paysage.

Le paysage urbain

Le paysage urbain est marqué par une très forte densité de bâtiments et de commerces. Ces villes sont situées le long de la rivière Richelieu ou aux environs des Montérégiennes. Pour ce fait, le paysage urbain est empreint d'un certain caractère naturel. Notons que les rives de la rivière Richelieu sont modifiées par la construction de propriétés privées, quais, marinas, etc.

Le développement des villes et villages se fait de façon anarchique où une même municipalité peut avoir plusieurs îlots, plutôt que de compter un seul centre. Ceci peut entraîner une perte d'identité des localités. L'entrée des villes est souvent formée par un large boulevard commercial. Ceux-ci sont souvent semblables d'une ville à l'autre et diminuent le caractère unique des villes. Dans les centres-villes, les bâtiments sont surtout commerciaux, alors que la périphérie compte plus de résidences.

Le paysage rural

Le paysage rural du nord et du sud du bassin versant est très agricole et formé en partie de petits villages, de champs de culture et de bâtiments agricoles, d'autoroutes et de lignes à haute tension. Les villages sont généralement formés d'un petit centre et d'une grande superficie allouée à l'agriculture où sont réparties les exploitations. Les bâtiments agricoles et les grands champs de monoculture tout comme les lignes électriques et les autoroutes ressortent fortement du paysage en raison du caractère plat du relief du bassin versant. Les cultures représentent l'essentiel du paysage rural, les principales récoltes étant le maïs, le soya et les pommes.



Cynthia Corbeil, COVABAR

Milieu urbain



Katel Le Fustec, COVABAR

Milieu rural

Le paysage naturel

Les Montérégiennes (les monts Saint-Hilaire, Saint-Bruno, Saint-Grégoire et Rougemont) constituent un attrait majeur du paysage naturel puisqu'elles sont pratiquement les seuls éléments de relief du bassin versant. Ces montagnes sont d'un intérêt naturel exceptionnel et constituent un attrait touristique de par les activités qui y sont offertes.

Plusieurs cours d'eau sillonnent le bassin versant. Parmi les tributaires de la rivière Richelieu, rares sont ceux qui ont su conserver leur caractère naturel. L'agriculture a engendré la pollution de ces cours d'eau et par conséquent la perte d'attrait visuel.

La rivière Richelieu fait également partie intégrante du paysage de plusieurs villes situées sur ses berges. Cependant, ses vocations commerciales et récréatives lui ont fait perdre son caractère strictement naturel. Les rives ont perdu quantités d'étendues boisées au profit de propriétés privées, marinas, quais et autres. Cette rivière est donc très humanisée.